

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 5

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie politique.

La conjoncture durant le premier trimestre 1935.

La situation économique internationale s'est très peu modifiée au cours de l'hiver et des premiers mois printaniers. La légère amélioration signalée par certains pays s'est plutôt accentuée. Par contre, dans les Etats qui tiennent à la politique de baisse ou qui ne font rien pour l'abolir, la crise s'est intensifiée. La différence entre le cours suivi par la conjoncture des pays déflationnistes et celui des pays qui ont abandonné la politique de baisse s'accentue de ce fait toujours davantage. Ce qui frappe avant tout, c'est la manière dont le chômage (par rapport à la population) diminue dans tous les pays où se manifestent de légères tendances à la hausse des prix, tandis qu'il augmente dans les autres domaines économiques.

Parmi les pays, où la situation économique s'aggrave, figure entre autres la Suisse. Au cours des quatre derniers mois, notre économie publique a subi une recrudescence des effets de la crise, telle qu'elle n'en a pas connu depuis le début de la dépression économique. Les chiffres d'affaires du commerce diminuent; le trafic des C. F. F. recule et l'industrie du bâtiment est en train de courir à sa ruine. L'économie nationale se trouve à un tournant. La crise du marché indigène qui, à la suite de l'intensification de la politique de baisse, s'accentue ne pourra être surmontée que si l'on transforme complètement le cours de la politique économique.

Nous allons traiter des diverses parties de l'économie.

Au cours des dernières semaines, *le marché du capital* était sous l'influence de la pression exercée sur le franc suisse. Le 29 mars 1935, le franc belge s'est effondré, victime de la déflation exercée sur le marché indigène ainsi que de la spéculation internationale et nationale. Tout de suite après, les spéculateurs se jetèrent sur les pays qui, à leur avis, entraient en considération après la Belgique, soit la Hollande et la Suisse; l'attaque dirigée contre le florin fut sensiblement plus forte, du fait que les spéculateurs jugeaient la position des billets de banque hollandais plus défavorable. La pression exercée sur le franc suisse fut néanmoins ouvertement soutenue par les capitalistes et les banques qui envoyèrent leurs capitaux à l'étranger. A cet effet, la Banque nationale suisse fut contrainte de rembourser des sommes très élevées en or. Son compte-or et de devises-or était:

A fin décembre 1934 . . .	1,917 millions de francs
A fin mars 1935 . . .	1,719 » » »
Le 30 avril 1935 . . .	1,372 » » »

Le compte-or a diminué de 347 millions de francs au cours des trois dernières semaines et de 545 millions depuis le début de l'année. Il est vrai que les engagements de la Banque nationale ont également diminué en proportion, de sorte que la couverture des billets de banque et des versements journaliers n'a reculé que de quelques pour-cent, et le 23 avril, en atteignant encore 85%, elle détenait encore le record de toutes les banques d'émission de l'Europe. Depuis la mi-avril, l'attaque dirigée contre le franc a quelque peu diminué, et tôt ou tard elle échouera tout à fait comme il y a une année, moment où il avait également fallu verser 300 millions d'or dans l'espace de très peu de temps. Les spéculateurs et les patriotes suisses qui ont pris part à l'attaque subiront de fortes pertes comme ils l'ont mérité du reste.

Les adversaires de l'initiative de crise attribuent ces faits à la votation du 2 juin; c'est là une de leurs nombreuses déformations. La spéculation dirigée contre le franc se serait produite même s'il n'y avait pas eu la votation et cela

à la suite de la crise monétaire belge, exactement comme ce fut le cas il y a une année, alors qu'il n'était encore nullement question de l'initiative. Du reste, la Banque d'émission de Hollande se voit au même moment contrainte de verser également de l'or à l'étranger, bien qu'il n'y ait pas de votation populaire en prévision dans ce pays.

Ces événements de politique monétaire n'ont pas été sans avoir de répercussions sur le marché du capital. Une certaine tension se manifesta. Néanmoins le taux de l'intérêt pour l'escompte des effets, maintenu à 1½ % par le Cartel des banques, ainsi que le taux d'escompte officiel de la Banque nationale, ne furent pas modifiés. Par contre, les cours subirent de très fortes fluctuations sur le marché des obligations, ce qui donna lieu à d'importantes oscillations dans les rentes des valeurs de l'Etat. Nous en voyons la preuve dans les modifications subies par les cours et les rentes des obligations des C.F.F. 3½ %, série A—K:

	Cours	Rentes en %
Décembre 1934	91,50	4,18
Janvier 1935	94,30	3,96
Février	94,95	3,91
Mars	89,00	4,43

En avril, le cours tomba parfois à 85 et la rente monta de ce fait au-dessus de 4½ %. Des répercussions ne manqueront pas de se produire sur les intérêts des placements à long terme, même comme il y a une année, s'il se produit une période de calme après un certain temps. A eux seuls ces faits, qui ne manqueront pas de se reproduire jusqu'à ce que les monnaies étrangères se stabilisent pour de bon — quelle que soit l'issue de la votation —, démontrent le cas qu'il convient de faire des promesses faites par le Gouvernement quant à la baisse du taux de l'intérêt. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas une réglementation du marché du capital et un contrôle de l'exportation des capitaux, la haute finance manipulera le taux de l'intérêt à son gré.

Après avoir subi un léger mouvement ascendant, le cours des actions est retombé au niveau du mois de décembre durant le premier trimestre. Le développement fut, il est vrai, très distinct. Le cours des actions industrielles a passé en moyenne de 152 à 164 % de leur valeur nominale de fin décembre à fin mars, du fait que le bouclement annuel des concerns industriels d'un bon rapport a été en général plus favorable que l'année précédente et d'autre part, du fait qu'à la suite de la pression monétaire il s'est produit une certaine tendance à vouloir réaliser l'argent et les valeurs en biens matériels. Par contre, le cours des actions des grandes banques a diminué sans cesse à la suite des difficultés de paiement de la part de l'Allemagne; le cours moyen qui, en décembre 1934, représentait encore le 87 % de la valeur nominale, n'était plus que de 56 % le 10 avril, donc plus de la moitié de la valeur nominale. C'est ainsi que l'indice total diminua.

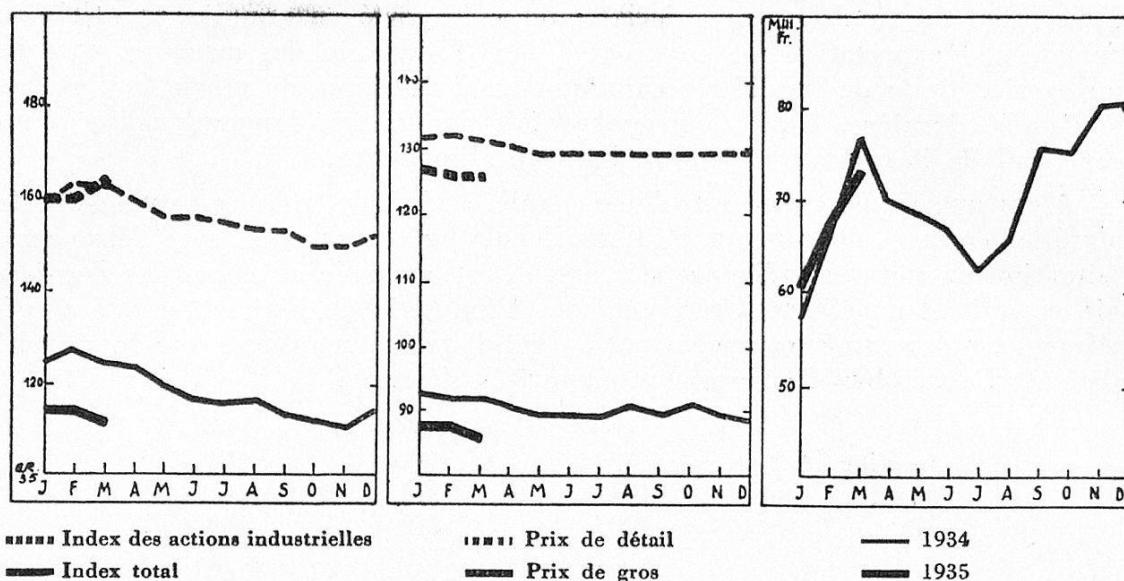
Les *prix* sont une fois encore en train d'être réduits. Alors que l'index des prix de gros ne recula que de deux points, soit de 91 à 89 depuis le début de 1933 à 1934, il s'est produit un nouveau recul de trois points au cours des trois derniers mois. L'effondrement des prix est surtout manifeste dans les produits alimentaires de provenance animale; les prix du bétail ont surtout fortement baissé. Ce fait prouve que la politique suivie jusqu'à présent n'est pas en mesure de maintenir les prix des produits agricoles, malgré les beaux discours de M. Minger.

Il faut précisément commencer partout de maintenir et d'élever le pouvoir d'achat.

Index des actions

Index des prix

Exportation



L'index des prix de détail s'est amélioré au cours du premier trimestre 1935 comparativement à l'année passée, et cela sous forme d'un sensible recul des importations (- 596 millions) aussi bien que par une légère amélioration des exportations (+ 0,5 millions). La balance commerciale de la Suisse est donc de 60 millions de francs supérieure à ce qu'elle était durant les trois premiers mois de l'année 1934. L'excédent des importations, qui est de 93,2 millions, est à un niveau inférieur qu'il n'a pas atteint depuis très longtemps. Le déficit de la balance commerciale serait à peine de 400 millions pour la moyenne de l'année, tandis que le rapport des autres services extérieurs (tourisme, service de rémunérations, rendement du capital) en tenant compte également des restrictions de payement de la part de l'Allemagne, s'élèverait environ à 600 millions de francs. La balance de rendement de la Suisse accuse donc un solde actif, ce qui dément nettement la légende de « l'appauvrissement » de notre pays dû aux prix et aux salaires élevés.

	Importation			Exportation		
	1933	1934	Différence	1933	1934	Différence
	en millions de francs			en millions de francs		
II ^e trimestre	394,4	359,9	- 34,5	210,1	205,5	- 4,6
III ^e »	387,2	343,1	- 44,1	204,4	203,8	- 0,6
IV ^e »	436,5	378,8	- 57,7	232,2	235,5	+ 3,3
	1934	1935		1934	1935	
Ier »	352,8	293,2	- 59,6	199,4	200,0	+ 0,6

Les branches industrielles les plus importantes ont exporté durant le premier trimestre 1935 pour (en millions de francs):

	1934	1935		1934	1935
Fil de coton	4,0	7,5	Chaussures	4,2	3,6
Tissus de coton	18,7	15,4	Aluminium	5,0	6,4
Broderies	4,2	3,0	Machines	21,3	23,1
Chappe	1,3	0,9	Montres, parties de montre	18,8	22,0
Soieries	10,2	7,7	Instruments et appareils .	7,1	6,9
Rubans de soie	1,3	1,0	Parfums, drogues . . .	8,7	9,9
Laine	1,9	2,8	Coul. dérivées du goudron	17,7	15,6
Bonneterie	1,1	0,8	Chocolat	0,3	0,3
Soie artificielle	6,4	5,0	Lait condensé	1,5	1,3
Vannerie	6,3	5,8	Fromage	8,0	7,3

Comme en 1934 l'exportation est en régression dans l'industrie du textile, à l'exception du fil de coton qui est toujours exporté en grandes quantités en Allemagne. L'exportation est en progrès dans l'industrie des machines et dans l'horlogerie. Celle de l'industrie chimique est à peu près de même importance que l'année dernière. Pour la première fois depuis très longtemps il y a un léger recul de l'exportation dans la branche alimentaire.

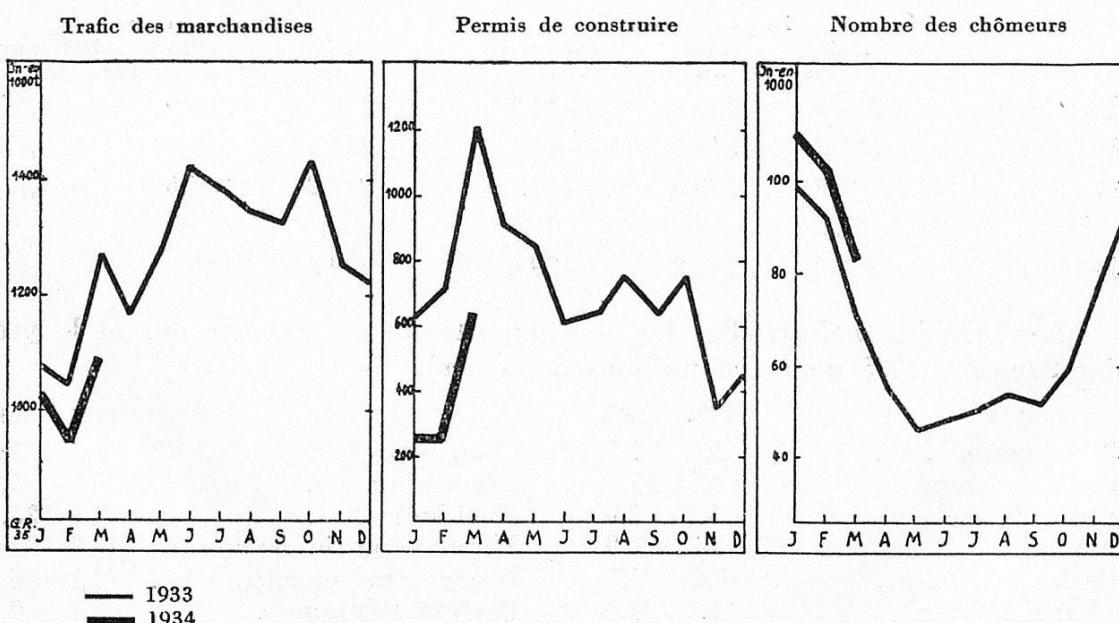
Alors que l'exportation est, d'une manière générale, relativement favorable malgré les entraves du commerce international (en comparaison avec l'étranger), la situation du marché indigène par contre s'est aggravée au cours des derniers mois, ce qui est un sérieux avertissement. L'industrie du bâtiment est tout spécialement gravement compromise par la crise qui se manifeste sur le marché indigène. Le nombre des logements autorisés s'élevait:

	1933	1934	1935
Janvier	720	633	263
Février	1049	716	267
Mars	1205	1212	639
	2974	2561	1169

De janvier à mars 1935, le nombre des logements était de 54 % inférieur à ce qu'il était l'année précédente. C'est un véritable effondrement, car l'activité dans le bâtiment n'est jamais tombée aussi bas depuis le début de la crise.

Le trafic des Chemins de fer fédéraux a également subi un recul, et cela dans une proportion qu'il n'avait pas atteint lors de la crise 1930/32.

	Nombre des personnes transportées en mille			Quantité de marchandises transportées en mille tonnes		
	1933	1934	1935	1933	1934	1935
Janvier	9,045	9,400	8,820	950	1,058	1,019
Février	7,830	8,500	7,411	1,002	1,030	946
Mars	9,616	10,238	9,100	1,350	1,225	1,081
Total	26,491	28,138	25,331	3,302	3,313	3,046



Le trafic des voyageurs des C.F.F. est de 10 % inférieur à ce qu'il était durant le premier trimestre 1934; le trafic des marchandises a diminué de 8 %, recul qui concerne exclusivement le trafic interne.

L'aggravation de la crise a fortement influencé le chiffre d'affaires du commerce. Les chiffres d'affaires des magasins de détail, dont l'Office fédéral a établi la statistique, représentent encore en pour-cent du chiffre d'affaires de l'année dernière:

	1933	1934	1935
Janvier	97,7	98,8	97,2
Février	88,7	100,6	94,3
Mars	93,3	108,1	84,9

Les résultats du mois de mars ne sauraient être comparés à ceux de l'époque correspondante de 1934, car les affaires conclues à l'occasion des fêtes de Pâques se représentent cette année dans les chiffres du mois d'avril. Néanmoins les transactions sont pour le moins de 6 % inférieures à ce qu'elles ont été l'année dernière.

Le *marché du travail* reflète nettement l'aggravation de la crise. Le nombre des personnes en quête de travail a été:

	1933	1934	1935	Modification entre 1935 et 1934
Janvier	101,111	99,147	110,283	+ 11,136
Février	96,273	91,233	102,910	+ 11,677
Mars	71,809	70,109	82,214	+ 12,105

Comparativement à l'année passée, le nombre des chômeurs est en progression constante. L'augmentation dépassait déjà 12,000 personnes en mars. Par rapport aux mois d'hiver de 1933, la situation s'est fortement aggravée dans le domaine du chômage. L'industrie du bâtiment enregistre la plus forte augmentation du nombre des chômeurs, comme le démontre le tableau suivant:

	Fin mars 1933	Fin mars 1934	Fin mars 1935	Modification par rapport à mars 1934
Industrie du bâtiment . . .	15,310	18,666	29,159	+ 10,493
Industrie métallurg., des machines et électrotechnique . . .	11,600	11,184	12,230	+ 1,046
Horlogerie et bijouterie . . .	15,819	12,146	10,333	- 1,813
Journaliers et manœuvres . . .	5,085	5,057	5,440	+ 383
Industrie du textile . . .	6,831	5,395	5,286	- 109
Commerce et administration . .	4,123	4,484	4,566	+ 82
Industrie du bois et du verre .	3,100	2,868	3,832	+ 964
Hôtels et restaurants . . .	2,035	1,876	1,935	+ 59
Alimentation et boissons . . .	1,046	1,162	1,191	+ 29

Toutes les branches en connexion avec le bâtiment en ressentent les répercussions. L'augmentation du chômage dans l'industrie métallurgique est due aux mêmes faits. Le chômage a diminué par contre dans l'horlogerie.

Au point de vue international, les prévisions pour un avenir prochain sont en général très incertaines, lors même que suivant certains indices le léger mouvement ascendant qui se manifeste dans de nombreux pays, progresse. Cette animation se manifeste surtout sur le marché intérieur, tandis que le commerce extérieur est encore paralysé.

Des prévisions pour la Suisse ne sont pas très réjouissantes. Tout observateur attentif de la vie économique se rendra compte que l'appel à la baisse, qui s'est fait de plus en plus pressant depuis l'automne dernier, a fortement aggravé la crise et à eu des répercussions nettement néfastes sur toute l'économie. Il est à craindre que nous ne sommes qu'au début des effets d'une nouvelle vague de baisse si l'on ne parvient pas à donner une autre direction à notre économie par l'initiative de crise. Le sort de l'économie suisse dépend surtout de la politique économique du Conseil fédéral.

Le commerce de détail des produits alimentaires en Suisse.*

Voici un peu plus d'une année que la *Commission fédérale d'étude des prix* — qu'il ne faut pas confondre avec le « Service de contrôle des prix » — a été chargée par le Département fédéral de l'économie publique d'examiner la situation du commerce de détail des produits alimentaires en Suisse, en particulier sous le rapport de la Migros S. A. Le premier fascicule du rapport de la commission vient de paraître. Il comprend trois chapitres: 1^o *Evolution et situation du commerce de détail des produits alimentaires en Suisse.* 2^o *L'entreprise à magasin unique,* et, enfin, 3^o *La Migros S. A.*

Un second fascicule paraîtra ultérieurement et concernera, entre autres, le commerce des coopératives de consommation et certaines questions spéciales.

La première partie du rapport de la Commission d'étude des prix est consacrée surtout à la statistique et met en évidence l'évolution marquée du commerce des produits alimentaires d'un recensement à l'autre (1905 et 1929). L'augmentation du nombre des entreprises a dépassé sensiblement l'accroissement de la population dans le même intervalle. Ce chapitre donne ensuite une analyse détaillée de la structure du commerce des denrées alimentaires en 1929, en examinant de plus près les épiceries et les magasins de produits variés. En plus des résultats du recensement de 1929, qui datent, il est vrai, de 6 ans, la commission examine en particulier les chiffres se rapportant aux villes de Zurich, Berne et au canton de Genève. Le commerce des coopératives et celui des épiciers sont ensuite analysés au point de vue de leur évolution.

Ces chapitres, qui servent en quelque sorte d'introduction, donnent à eux seuls déjà une idée claire de l'évolution organique du commerce des denrées alimentaires en Suisse au cours du dernier quart de siècle. Après avoir estimé approximativement la consommation des denrées alimentaires, la commission précise l'objet de son enquête, soit, tout d'abord, examiner la situation du commerce par l'analyse des principaux types d'entreprises de la branche: magasins uniques, grandes entreprises du commerce de détail et des coopératives, magasins à succursales multiples.

La seconde partie est consacrée aux entreprises à magasin unique. Après avoir relevé les caractéristiques de ce type d'entreprises et avoir souligné l'évolution des conditions de la concurrence, due au fait que les épiciers se sont organisés en sociétés d'achat, la commission examine, en particulier, la principale de ces sociétés, soit l'Union d'Olten. Au chapitre suivant, on montre combien il est difficile — actuellement encore — de saisir, par des chiffres, les petites entreprises du commerce de détail, ce qui complique considérablement les comparaisons. Différentes indications, néanmoins, concernant l'exploitation des entreprises et plusieurs exemples pratiques permettent d'éclaircir la situation sans prétendre la refléter d'une façon absolument fidèle et générale. Le dernier chapitre de cette partie est consacré à la *marge du commerce de détail* dans les entreprises à magasin unique, et permet de se rendre compte pourquoi, au cours de ces dernières années, la baisse des prix de détail, exprimée en pour-cent, n'a pas pu suivre la baisse des prix de gros. On a néanmoins l'impression très nette qu'en chiffre absolu, la marge de détail, qui représente le bénéfice brut de ces intermédiaires, a souvent fortement diminué et que la base d'existence du négociant s'est sensiblement rétrécie. Cette circonstance s'explique par la baisse considérable des prix sur le marché mondial, puis aussi par les effets d'une concurrence toujours plus forte. Dans l'alimentation, cette concurrence a certainement été aggravée, en maint endroit, par l'avènement de la *Migros S. A.* Aussi la commission d'étude des prix consacre-t-elle la troisième partie de son étude à cette dernière entreprise. Elle constate tout

* Publication n° 11 de la Commission fédérale d'étude des prix, 20^e numéro spécial de « La vie économique », publiée par le Département fédéral de l'économie publique, Berne 1935, 121 pages, prix par exemplaire fr. 3.50.

d'abord l'évolution extrêmement rapide de la Migros, son expansion quasi fulgurante et sa transition progressive du magasin fixe au magasin ambulant. L'évolution des capitaux est également étudiée, de même que celle des frais généraux, de l'effectif du personnel, les salaires, la production propre de la Migros, etc.

Dans un second chapitre de cette troisième partie, la commission étudie la nature et les particularités de la Migros, ses avantages d'organisation, dûs à un stock qui se renouvelle rapidement, au paiement comptant, à l'achat en gros, à l'assortiment limité, etc. Autres facteurs à retenir: la réclame si spéciale de la Migros, la psychologie de la clientèle, la faible marge qui découle des frais de vente inférieurs dans cette entreprise.

Bien que, par ce premier fascicule, le cycle des rapports de la commission ne soit pas achevé, ce travail donne cependant des aperçus fort intéressants sur les problèmes qui préoccupent d'une façon plus particulièrement angoissante le commerce des produits alimentaires. Ces problèmes, si la commission ne les résout pas — ce que l'on ne saurait raisonnablement lui demander — elle les ébauche, en revanche, d'une façon claire.

*

Ce rapport montre, en particulier, que ce qui distingue la Migros des autres entreprises de la branche, ce sont les services qu'elle rend et qui sont moins nombreux, ce qui lui permet de diminuer les frais généraux qui grèvent son chiffre d'affaires. Le rapport de la commission montre, de plus, comment le petit commerce de détail des denrées alimentaires doit compter avec une série de facteurs qui augmentent ses frais généraux et qui n'entrent pas en ligne de compte pour une entreprise telle que la Migros, où la rationalisation est poussée à l'extrême et où le chiffre des ventes, par employé, est considérable. Ce qui empêche le petit commerce de la tradition de comprimer ses frais généraux, c'est que ceux-ci dépendent moins du mode d'exploitation de ces entreprises que d'une série de fonctions spéciales que les petits négociants remplissent et que la Migros ignore. Par conséquent, des prix supérieurs et une marge plus forte sont une nécessité pour ces petites entreprises. *Ce qui constitue la portée — tragique, serait-on tenté de dire — du problème, c'est que d'une part, on se rend compte de la nécessité de protéger le petit commerçant, alors même qu'il travaillerait avec des frais généraux plus élevés, et que, d'autre part, l'on estime devoir pousser à la baisse des prix dans l'intérêt de la population.* C'est à l'Etat et au consommateur qu'il appartiendra de tenir la balance égale entre ces deux tendances, tout en tenant compte non seulement de l'aspect économique, mais encore du côté social du problème.

Fort bien documenté, ce nouveau travail de la Commission fédérale d'étude des prix vient à son heure, et contribuera à rendre plus objectives les discussions entre les différents groupes en présence. Sa lecture se recommande non seulement à ceux qui sont directement intéressés au conflit qui met aux prises partisans et adversaires du petit commerce, mais encore à tous ceux qui se préoccupent du problème de la répartition.

Politique sociale.

La situation de l'assurance-chômage.

A l'occasion de dix années d'existence de la loi sur l'assurance-chômage, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a publié d'intéressantes données statistiques sur le développement des caisses d'assurance-chômage. Comme on le sait, selon la loi fédérale du 17 octobre 1924, les caisses de chômage n'obtiennent des subventions pour les secours versés que sous certaines conditions. Sur la base de cette loi, de nombreuses caisses de chômage publiques et paritaires (ces dernières fondées par les organisations